



COMMUNE DE NANTOUILLET

Info-Mairie du mois d'Août 2019

NUMÉROS UTILES :

MAIRIE DE

NANTOUILLET :
09.67.55.11.28
Ou 01.64.36.24.06

MAIRIE DE GRESSY :

01.60.26.11.15

MAIRIE DE

SAINT-MESMES :
01.60.26.24.20

COMMISSARIAT

VILLEPARISIS :

01.60.21.36.50

ÉCOLE DE GRESSY :

01.60.03.36.98

ÉCOLE DE

SAINT-MESMES :
01.64.27.97.22

ENEDIS URGENCE/

DÉPANNAGE 24H/24H :

09.72.67.50.77

SUEZ URGENCE :

09.77.40.11.79

HORAIRES SECRÉTARIAT

DE MAIRIE

LUNDI : 13H30 À 17H

MARDI : 9H À 12H30

JEUDI : 9H À 12H30
ET 13H30 À 17H

VENDREDI: 13H30 À 17H30

SAMEDI: 9H À 12H

EN CAS D'URGENCE,
CONTACTEZ LE 07.62.56.24.06

PERMANENCE DES ÉLUS **TOUS LES SAMEDIS** **MATINS EN MAIRIE**

Pour être informé en temps réel des dernières infos, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook : « Mairie de Nantouillet » Et notre site internet: www.nantouillet.com

LE MOT DU MAIRE

Chères Nantolétaines, Chères Nantolétains,

La période estivale touche à sa fin et j'aimerais vous souhaiter, à tous et à toutes, une excellente rentrée et notamment à nos écoliers. Il va falloir reprendre le chemin du travail, de l'école et ce n'est pas toujours chose facile.

Les nouveaux départs sont pourtant bénéfiques dans la mesure où ils nous permettent de faire le point sur notre avancée scolaire, professionnelle voire personnelle, et occasionnent de nouveaux challenges, de nouvelles réalisations.

Pour ma part, cette année 2019 est particulière puisqu'elle signe la dernière ligne droite de mon second mandat de Maire. Effectivement, vous le savez, en mars 2020, vous serez amenés à élire votre nouvelle équipe municipale.

C'est donc tout naturellement que l'envie de vous dresser le bilan de notre mandat 2014-2020, vient à moi.

Tout d'abord, je commencerai par dire que sans une équipe municipale sérieuse et impliquée, rien n'est possible! Sur onze membres initiaux, nous sommes encore dix à tenir nos engagements! Cela démontre la solidité de notre conseil.

C'est la raison pour laquelle je leur suis reconnaissant : grâce à eux, nous pouvons aujourd'hui, dresser un bilan positif de notre mandat.

Le Centre Communal d'Action Sociale, animé par neuf membres bénévoles tient aussi une place importante au sein de notre commune. Leur bienveillance permet d'organiser des manifestations telles que le Noël des Enfants, le Repas de fin d'année ou encore les sorties annuelles. Mais cette entité vient aussi en aide aux personnes dans le besoin : le CCAS subventionne des associations telles que Nord Saad 77 (services à la personne), les Restos du Cœur... Il me semble alors oppor-

tun de remercier chacun de ses membres pour leur dévouement.

Lorsque je parle de dévouement, je ne peux m'empêcher de penser aux membres de nos associations communales : Le Comité des Fêtes « Sport, Loisirs & Détente » et « Kart-Cross Nantouillet », qui organisent la brocante Nantolétaine, la Fête Nationale du 14 juillet et certaines manifestations ponctuelles qui font vivre notre village et font en sorte de vous proposer des animations toujours plus attractives. Merci à eux!

Merci aussi au Karaté Club et à l'équipe du Ping-Pong qui ont posé leurs valises à Nantouillet depuis maintenant trois années. Sans oublier la section « Zumba » qui entamera également sa troisième saison.

Je tiens aussi à féliciter nos deux employés communaux pour leur implication et leur travail toujours aussi sérieux.

Voilà, sans tous ces acteurs, bon nombre des beaux projets que nous avons développés durant ces six années n'auraient pas vu le jour.

En effet, notre petite commune a évolué dans plus d'un domaine!

En ce qui concerne l'offre de loisirs qu'offre le parc de la Nourrie, nous pouvons, à présent, la considérer complète grâce à l'ensemble de lots fitness et au skate-park qui viennent compléter l'aire de jeux, le city-stade et le terrain de pétanque.

Un panneau d'affichage, un « range-vélos » et des barrières anti-franchissement y ont aussi été installés.

La Salle Polyvalente, s'est dotée d'une clôture, de la climatisation, d'un adoucisseur, du Wifi et de deux extensions (loge et local matériel).



LE MOT DU MAIRE (SUITE)

L'ancienne école a été démolie pour y aménager une place pavée dotée d'une magnifique fontaine offerte par la Commune du Mesnil-Amelot. Celle-ci, inaugurée en 2015 porte le nom de Lucien COURTOIS, décédé deux ans plus tôt.

Un trompe-l'œil a été réalisé sur le transformateur EDF situé sur cette place, le rendant plus esthétique.

Au sein de l'Église Saint-Denis, divers aménagements tels que l'installation de sanitaires, d'une rampe d'accessibilité, la remise en état du parafoudre ou encore l'éclairage extérieur, sont venus amorcer les travaux d'une plus grande envergure qui devraient voir le jour d'ici trois ou quatre ans.

En effet, un bilan sanitaire a été réalisé afin de déterminer quels sont les travaux de rénovation les plus urgents qui permettront de préserver notre église classée aux Monuments Historiques. Les demandes d'autorisation et de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles devraient aboutir d'ici une année. Suivront alors, dans un premier temps, les travaux de réfection des couvertures de la Nef et des parements extérieurs du clocher et de la façade Ouest.

Le cimetière a, lui aussi, bénéficié d'aménagements. Les concessions en mauvais état ont été reprises pour sécuriser et améliorer l'accès aux visiteurs.

La Place du Château jouit d'une réfection totale: Le Monument aux morts, son garde-corps et son mur de soutènement ont été entièrement rénovés. Des pavés sont venus embellir l'accès à celui-ci. Les trottoirs y ont également été repris.

Le foyer-rural a été intégralement repensé : un nouvel agencement et nouveau mobilier rendent l'ensemble plus moderne.

Les archives communales ont été triées et informatisées, rendant plus fiable la conservation du patrimoine communal.

A ces importants postes de travaux, s'ajoutent divers aménagements tels que la fin de l'enfouissement des réseaux dans la Grande Rue, la création d'îlots visant à améliorer la sécurité dans cette même rue, l'amélioration de notre débit internet grâce à la VDSL2 qui laissera bientôt la place à la fibre optique, l'installation de radars pédagogiques aux entrées de village, la création du site internet, la mise en place de la vidéoprotection, l'achat d'une lame de déneigement, d'une tondeuse autoportée, l'installation d'ampoules à Led sur l'intégralité de nos candélabres, de défibrillateurs au sein de nos bâtiments communaux,...

Mais aussi, fin 2018, l'aboutissement de notre Plan Local d'Urbanisme, dont les études avaient été lancées en 2013.

Force est de constater que, pour une petite commune comme la nôtre, le programme d'investissement est conséquent. Sachant que celui-ci est réalisé en auto-financement, grâce aux diverses subventions obtenues et surtout sans jamais augmenter les taxes communales, nous pouvons en être plus que fiers!

J'arrive à la conclusion de ces quelques mots et je souhaite vous remercier de la confiance dont vous avez témoigné envers notre équipe, durant ces six dernières années!

Bien à vous,
Le Maire, Yannick URBANIAK

COLLECTE DES DÉCHETS

A compter du 07/09/19, les collectes d'ordures ménagères et de déchets verts reprendront normalement :

- Déchets ménagers (bac vert): Mardi après-midi
- Collecte sélective (bac bleu): Jeudi matin,
- Déchets verts: Mardi après-midi; jusqu'au 26/11/2019,
- Encombrants: Mercredi 28/08 et Mercredi 27/11 au matin.

RECENSEMENT CITOYEN

Bientôt 16 ans ? Pensez à venir en mairie muni de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents pour vous faire recenser. **Cette démarche est obligatoire** et nécessaire à l'inscription au permis de conduire, aux examens... Si vous ne pouvez vous déplacer en mairie, vous pouvez effectuer la démarche sur le site internet www.service-public.fr

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les élections Municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020. Les Nantolétains (Français et Européens) éliront, lors de ce scrutin, le conseil municipal. Pour voter, assurez-vous d'être inscrit sur la liste électorale de Nantouillet. Pour cela, vous pouvez vérifier votre situation électorale à l'adresse suivante: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour s'inscrire, deux possibilités: - En mairie: Remplir le cerfa n°12669*02 et le déposer accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,
- Sur internet: www.service-public.fr

Date limite pour s'inscrire: le 6ème vendredi précédent le 15 mars (soit le 07/02/2020).

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) ITINÉRANTE

Prochaine permanence en mairie de Nantouillet : **Lundi 09 Septembre 2019 de 14h à 17h**

SANS RENDEZ-VOUS. Informations auprès de **Céline LANSOY** - 07 87 08 67 22 - msap.itinerante@cc-pmf.fr.

La MSAP a pour objectif de répondre aux besoins des habitants en matière de services publics (emploi, information et orientation pour les démarches administratives et/ou sociales...).

ATELIERS NUMÉRIQUES DE LA MSAP

Les Ateliers Numériques reprennent, à la Mairie de Nantouillet, **Jeudi 05 Septembre 2019 à 14 heures**. Renseignements et inscriptions au 06.31.72.73.86.

ANIMAUX ERRANTS / ABOIEMENTS INTEMPESTIFS

Plusieurs administrés nous signalent des animaux errants et notamment des chats et des chiens qui pénètrent et font leurs besoins au sein de leur domicile; ce qui est plus que contraignant !

Merci aux propriétaires d'animaux de veiller à la tranquillité de leurs voisins. Nous vous rappelons que tout animal doit être tenu en laisse sur la voie publique.

Par ailleurs, les aboiements intempestifs de certains chiens, représentent des plaintes récurrentes d'un certain nombre d'administrés.

Suite à différentes médiations et, faute d'actions concrètes et pérennes de la part des propriétaires canins, visant à respecter la tranquillité de leurs concitoyens, la Municipalité n'a d'autres choix que de faire systématiquement appel aux forces de l'ordre pour constater la gêne sonore, ainsi qu'aux services de fourrières animales !

NOUVEAUX ARRIVANTS

↳ **Si vous avez 60 ans ou plus et que vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale**, la commune vous invite à vous présenter en mairie afin de vous inscrire pour bénéficier :

- De l'invitation au repas de fin d'année, à partir de 60 ans,
- De la remise d'un colis gourmand à partir de 65 ans,
- D'un virement de 50 € à partir de 70 ans.

↳ **Tous les enfants de moins de 11 ans** bénéficient chaque année :

- D'une invitation au spectacle de fin d'année,
- De la remise d'un cadeau de Noël.

Nous invitons les parents d'enfants de moins de 11 ans à se faire connaître au secrétariat de Mairie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020. La secrétaire de mairie se rendra chez chacun d'entre vous afin de vous déposer les formulaires pour vous faire recenser. **Nous vous remercions d'avance de votre participation, qui est très importante pour la commune.** En effet, le recensement permet de déterminer le nombre exact d'habitants et d'obtenir les subventions de l'État en adéquation avec notre population...

RENTRÉE SPORTIVE

Comme depuis trois ans, l'Association Sport, Loisirs & Détente vous proposera pour cette nouvelle saison :

TENNIS DE TABLE	TOUS LES LUNDIS (sauf vacances scolaires) CERTAINS MARDIS (compétitions, selon calendrier)	De 21 heures à 22 heures 30	70 €	Renseignements auprès d'Éric au 06.20.86.89.42 REPRISE LE 04/09/2019
ZUMBA	3 MERCREDIS PAR MOIS (Planning donné dès la reprise)	De 20 h 30 à 21 heures 30	100 € (Nantolétains) 120 € (Extérieurs)	Renseignements auprès de Laetitia au 06.24.58.06.30 REPRISE LE 11/09/2019
KARATÉ	CRÉNÉAUX EN ATTENTE	HORAIRES EN ATTENTE	TARIFS EN ATTENTE	Renseignements auprès de Patrick HAI au 06.35.30.01.60

DON DU SANG À JUILLY

Si vous êtes en bonne santé et pesez plus de 50 kg, vous possédez le pouvoir de sauver des vies. Les bénévoles de l'ADSB de Meaux accueilleront les volontaires au don de sang pendant la collecte organisée par l'Etablissement Français du Sang (EFS) à **JUILLY le jeudi 05 septembre 2019 de 15h30 à 19h30 dans la salle Polyvalente, 12 rue Pierre Loyer.**

Les besoins de sang ne cessent d'augmenter. De plus, les vacances sont propices aux grands déplacements. Il convient donc d'anticiper d'éventuels besoins supplémentaires afin de renforcer les stocks de sang et ainsi permettre de soigner, chaque année, plus d'un million de malades. Nous remercions tous les volontaires, **âgés de 18 à 70 ans (veille du 71^{ème})**. **Il est nécessaire d'avoir mangé et bu.** Vous devez vous munir d'une carte de donneur ou d'une pièce d'identité. Une collation sera offerte aux donateurs.

SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Commune Saint-Mard
et ses alentours



Services d'aide à domicile

- Entretien de votre logement
Utilisation de produits ménagers BIO, ECOLOGIQUES et NATURELS
Ménage, repassage, livraison de vos courses
Vigilance temporaire de résidence
- Assistance administrative
Tri, classement et archivage du courrier accumulé
Traitement de l'administratif courant

Sandra POMMIER
Tel : 06.28.32.37.00

Facebook : Oxylium77
Email : oxylium77@gmail.com

MESSE À NANTOUILLET

Une messe du secteur du Pôle Missionnaire de Dammartin sera célébrée
Samedi 28/09/2019 à 18h30 dans l'église de Nantouillet.